



**Service régional de l'alimentation**  
Unité Santé du Végétal

**LISTE DES PRODUITS BIOCIDES UTILISABLES DANS LE CADRE DES  
BONNES PRATIQUES RELATIVES A LA LUTTE CONTRE LE CHANCRE  
COLORE DU PLATANE**

En application de l'article 8 de l'arrêté ministériel du 22 décembre 2015 relatif à la lutte contre *Ceratocystis platani*, agent pathogène du chancre coloré du platane, les travaux, sur ou à proximité de platanes et susceptibles de blesser leurs parties aériennes ou souterraines, sont conduits de manière à éviter la propagation du chancre coloré du platane.

Dans ce cadre, des mesures de prophylaxie consistant à nettoyer et à désinfecter les outils et engins d'intervention en utilisant des produits phytopharmaceutiques fongicides autorisés, au démarrage et à la fin des travaux sur chaque site planté **sont obligatoires**.

L'utilisation des griffes anglaises ou des crampons, sauf lors des opérations d'abattage par démontage, **est interdite**.

Toutes les recommandations nécessaires pour la mise en œuvre de ces mesures sont précisées dans le « Guide des bonnes pratiques relatives à la lutte contre le chancre coloré du platane », paru en février 2018.

La liste des produits de nettoyage et de désinfection utilisables est précisée ci-après.

Il est rappelé que l'utilisation de produits biocides doit s'opérer dans des conditions conformes à la réglementation applicable et en particulier, s'agissant des produits de la gamme professionnelle, uniquement par des détenteurs d'un "certibiocide" en cours de validité.

### **1- Désinfection des gros matériels et engins (utilisation de produits biocides)**

La base BioCID (<https://biocid-anses.fr/biocid#>) donne la liste des produits biocides autorisés et les **conditions de leur utilisation** (fiche de données sécurité, fiche technique ou autorisation de mise sur le marché) ainsi que sur **la gestion des effluents**.

\*Rechercher un produit → Recherche avancée

\*Filtres de recherche :

- Type de produit : "TP02"
- Usage : "Désinfectants pour les surfaces, matériaux, équipements"
- Catégorie utilisateur : "Professionnels"

### **2- Désinfection du petit outillage (tronçonneuse, pelle...)**

Liste de produits utilisables :

- **Alcool à brûler,**
- **Alcool à 70°,**
- **Eau de javel**
- **Vinaigre** (méthode décrite dans le guide des bonnes pratiques)